

Rapport **2013** sur la situation en matière de développement durable

- EDITION 2014 -

Nous n'avons qu'une seule planète. Ses ressources non renouvelables, minerais, énergies fossiles sont limitées. Les émissions de déchets, les pollutions et la destruction des milieux naturels fragilisent la biosphère et vont entraîner des dérèglements qui rendront les conditions de vie difficilement prévisibles mais de plus en plus difficiles. Les sociétés humaines, en particulier celles des pays riches, sont devenues des agents géologiques qui modifient profondément le climat et la biodiversité.

Face à ces défis, notre région s'inscrit dans le mouvement de la transition écologique, qui vise à **faire évoluer rapidement les modes de vie, de production et de consommation de notre territoire pour les rendre soutenables**. Nous avons donc élaboré un Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire conjointement au Plan Energie-Climat et la Stratégie Régionale pour la Biodiversité. Cette approche intégrée s'est naturellement prolongée cette année avec la démarche Ambitions 2020 en direction des bassins de vie de la Région. Les territoires de la Région sont invités à élaborer leurs projets de développement, en y intégrant des Trames Vertes et Bleues et des Plans Energie-Climat territoriaux. Nous avons amplifié notre action en faveur d'une meilleure gestion de la ressource en eau et des zones humides en déployant les contrats de rivière.

Aujourd'hui, les questions de l'égalité et de la solidarité deviennent de plus en plus cruciales. Nous apprenons à faire autant avec moins, l'enjeu n'étant plus maintenant de se répartir de nouvelles ressources, mais plutôt de garantir un accès équitable aux biens communs que sont l'eau, la biodiversité, le foncier, le paysage. A contrario, ne pas anticiper ces problèmes reviendrait à accepter l'accaparement de ressources limitées, ce qui créerait des inégalités inacceptables. L'égalité des habitants de notre région ne saurait cependant se résumer à un accès équitable aux biens communs. Garantir à chacun l'accès à une formation initiale et continue de qualité, à une offre de santé, à une offre de loisirs épanouissante, culturelle ou sportive, c'est tout cela qui permet aux habitants de tous les territoires de la région de vivre mieux. Enfin, il est primordial de permettre à chacun d'avoir accès à une activité professionnelle et au revenu qui lui est lié. Dans un contexte où l'accès à l'emploi de nos concitoyens s'est fortement dégradé, nous avons mis l'accent sur l'appui à la création d'emplois, la recherche et l'innovation qui sont les emplois de demain, en particulier ceux de la transition écologique.

Dans un monde où les ressources planétaires sont menacées, le seul vecteur de progrès réside dans la capacité d'initiatives de l'humanité. Notre région stimule l'innovation, sociale, culturelle, environnementale, économique, scientifique et technique et politique. En soutenant les initiatives associatives, en particulier avec les Cap Asso et les initiatives de développement rural avec ID en campagne, notre région a fait le choix de stimuler la vitalité de nos territoires. En mettant en place les PACT, nous avons permis aux acteurs des territoires d'innover sur le plan culturel. Le doublement des budgets recherche et innovation et le plan Enseignement-Supérieur-Recherche stimule l'innovation de notre tissu économique. Enfin, en développant des méthodes participatives pour élaborer le SRADDT et les Ambitions 2020 des territoires, nous avons souhaité renouveler les processus démocratiques pour construire le futur de notre région en associant toutes ses forces vives.

Ce rapport répond aux obligations de la loi d'Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010 dite « Grenelle II » qui impose aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable (...) présenté en assemblée délibérante préalablement aux débats sur le projet de budget.

Le décret de juin 2011 précise que la structuration du rapport doit être adossée au Cadre de référence national pour les projets territoriaux de développement durable et les

agendas 21 locaux. Ce cadre de référence énonce 5 finalités de développement durable et 5 éléments de méthode déterminants pour réussir la conduite de ces politiques :

→ Les 5 finalités de développement durable :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère ;
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources ;
- Epanouissement de tous les êtres humains ;
- Cohésion sociale et solidarité entre générations et entre territoires ;
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables ;

→ Les 5 éléments de méthode :

- La participation ;
- L'organisation du pilotage ;
- La transversalité ;
- L'évaluation ;
- L'amélioration continue.

La Région Centre produisant chaque année un rapport d'activité qui présente de façon très complète les actions qu'elle engage, nous avons choisi, comme pour les précédentes éditions, de ne pas balayer toute l'action de la Région, mais de présenter dans ce rapport une sélection d'initiatives remarquables. Ces actions illustrent notre projet de situer les politiques régionales en prenant en compte, le plus simultanément possible, les 5 finalités du développement durable.

Le rapport est complété par une annexe contenant le tableau de bord des indicateurs de développement durable de la région Centre, qui permet de suivre, tous les ans, l'évolution du contexte régional au travers une soixantaine d'indicateurs portant sur les thèmes prioritaires de l'Agenda 21 régional.

I. Faire évoluer rapidement les modes de vie, de production et de consommation de notre territoire pour les rendre plus soutenables

Stratégie Régionale pour la Biodiversité : améliorer la connaissance

En octobre 2011, la Région a adopté une Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB). Elle vise notamment à :

- développer la connaissance et la sensibilisation de tous,
- inscrire la biodiversité dans une dynamique de développement économique et scientifique,
- maintenir et reconquérir la biodiversité en mobilisant l'ensemble des acteurs régionaux.

La SRB entend répondre aux enjeux de la biodiversité que sont la connaissance, la gestion, la sensibilisation, mais aussi la protection et l'aménagement. Sa mise en œuvre se décline de manière transversale dans les politiques de la Région en matière d'aménagement des territoires, de recherche avec notamment le financement de projets relatifs au génie écologique et à la biodiversité, d'agriculture avec le soutien à l'agriculture biologique...

La connaissance sur la biodiversité et les services qu'elle rend constitue un axe primordial pour protéger et gérer efficacement les milieux naturels et les espèces remarquables.

L'Observatoire Régional de la Biodiversité a été lancé en 2013. L'ORB doit permettre de recenser, d'organiser, de mutualiser, d'interpréter les connaissances en matière de biodiversité régionale. Ce dernier permettra de faire un état des lieux de la biodiversité, de connaître son évolution et de fournir des éléments pour éclairer l'action publique et privée. Sa création en région Centre s'inscrit dans une dynamique nationale de création de structures « observatoires » dans différentes régions en cohérence avec l'Observatoire national de la biodiversité. Il est co-piloté par l'Etat et le Conseil Régional du Centre et animé par l'Ecopole.

La Région accompagne parallèlement la réalisation de nombreux inventaires, notamment les Inventaires de Biodiversité Communales (IBC) pour lequel elle est la région la plus avancée avec 21 en 2013.

Stratégie Régionale pour la Biodiversité : Intégrer la biodiversité dans l'aménagement du territoire

La Région agit aussi pour la biodiversité remarquable et ordinaire dans le cadre du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) co-élaboré avec l'État et dont les préconisations doivent être prises en compte dans les documents d'urbanisme.

Ce schéma élaboré à l'échelle du 100 000ème est un outil issu du Grenelle de l'Environnement qui vise à limiter les pertes de biodiversité par la préservation et la restauration d'un réseau écologique fonctionnel. Ce réseau doit notamment assurer aux espèces la possibilité de se déplacer pour accomplir leurs cycles biologiques, faciliter les échanges génétiques entre populations et coloniser de nouveaux espaces, parfois plus favorables.

A l'échelle locale, communale ou intercommunale, le code de l'urbanisme stipule que les Schémas de Cohérence Territoriale et les Plans Locaux d'Urbanisme doivent le prendre en compte et déterminent les conditions permettant d'assurer la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques.

2013 a permis de valider sa cartographie et de mener une concertation sur le plan d'actions avec les acteurs au niveau des territoires (9 réunions par groupe de bassins de vie).

En outre, au titre de sa politique d'aménagement des territoires, la Région a souhaité compléter de façon très volontariste cet outil par l'élaboration de Trames vertes et bleues élaborées plus localement à l'échelle du 25 000ème par les pays, les agglomérations et les PNR : ils réalisent des études visant à mieux connaître la biodiversité (trame verte et bleue locale).

L'établissement Public Régional Ecopole a mené une réflexion cette année avec ses membres qui lui a permis d'élaborer une stratégie 2014 - 2020. Cette stratégie est le socle commun d'un projet concerté pour une politique d'éducation à l'environnement, appuyée par ailleurs par les conventions vertes mises en place par la Région avec les associations naturalistes et d'éducation à l'environnement.

Appel à projet pour l'innovation dans les TPE et les PME

Considérant que l'innovation est un puissant vecteur de compétitivité, de croissance et d'emploi qui doit irriguer l'ensemble du tissu économique régional, Pour aider les entreprises à inventer les techniques et produits de demain, et stimuler la transition écologique de l'économie, la Région Centre a lancé un appel à projets destinés à accompagner la dynamique d'innovation des PME/TPE du territoire. Plus de 135 entreprises ont présenté un projet à la Région. Devant le succès rencontrés auprès des entreprises, l'assemblée régionale a doublé l'enveloppe initiale pour la porter à 8 M€. Le jury de sélection a finalement retenu 65 projets représentant un potentiel de 360 nouveaux emplois directement liés aux innovations soutenues. La majorité de ces projets s'inscrit très directement dans la transition écologique. On peut citer par exemple un nouveau capteur de résidus médicamenteux dans les eaux, une plateforme web afin d'aider les collectivités à optimiser la gestion énergétique des bâtiments.

Stratégie régionale pour la filière bois

La stratégie régionale pour cette filière a été redéfinie en 2013 suite à une étude menée en 2012. Cela a conduit à une restructuration de l'action d'Arbocentre, avec la création d'antennes départementales et la redéfinition des axes d'intervention :

1. Développer l'utilisation des bois locaux (promotion) et rapprocher l'offre des entreprises régionales de la demande du marché (innovation et structuration),
L'utilisation des bois locaux est le facteur principal du développement de la filière forêt bois régionale. Il est nécessaire d'agir à la fois sur l'offre et la demande de bois afin de favoriser l'utilisation de bois locaux dans la construction.
2. Améliorer l'efficacité économique de l'amont de la filière pour développer la récolte des bois locaux (gestion forestière durable, entretien, investissement, meilleure connaissance de la ressource régionale, etc...)
3. Pérenniser et renouveler la forêt,
Le développement de la récolte et de la transformation du bois ne peut se concevoir sans assurer la pérennité et le renouvellement de la forêt qui sera soumise à des prélèvements croissants et aux changements climatiques. Le

principal sujet en région Centre est le chêne qui couvre les deux tiers de la surface forestière régionale.

Opération Train vélo Loire

L'opération Train Vélo Loire permet de faciliter le transport des vélos dans les TER InterLoire Orléans-Nantes, à proximité immédiate de l'itinéraire Loire à Vélo. Cette offre est proposée pendant la période estivale, en particulier pour les cyclotouristes, grâce à une voiture spécialement aménagée ajoutée sur ces trains.

Reconduite en 2013, elle a été proposée sur une plage de temps élargie (du 15 juin au 15 septembre) par rapport à 2012 (du 1^{er} juillet au 31 août) et a connu un vif succès : 9 650 vélos transportés (soit une augmentation de 41% par rapport 2012).

La Loire à vélo

La Région a réussi son pari sur la Loire à vélo, avec 853 000 touristes en 2013. Elle est aujourd'hui la première région de tourisme à vélo en France, avec 3 461 km d'itinéraires réalisés (dont 2297 km de boucles et 1164 de km de véloroutes) et 354 prestataires labellisés Accueil Vélo (dont 270 sur la Loire à Vélo) qui s'organisent autour de 6 véloroutes structurantes et une quinzaine de territoires cyclables et touristiques identifiés par le schéma régional des véloroutes et voies vertes.

Le tourisme cycliste irrigue les territoires et l'offre touristique « nature et culture » de la Région. Il a un véritable effet d'entraînement à la fois sur l'offre de services mais aussi sur l'ensemble des itinérances douces, comme le tourisme pédestre et équestre, ainsi que le tourisme de nature qui sont dans une phase de qualification de leur offre avant de la rendre plus visible.

La durée moyenne de séjour dans la Région a augmenté et atteint aujourd'hui 5 jours, et 8 jours pour les cyclotouristes.

Le Plan Régional Bâtiments Durables

Lancé en janvier 2009, le Plan Bâtiment Durable fédère un large réseau d'acteurs du bâtiment et de l'immobilier autour d'une mission commune : atteindre les objectifs d'efficacité énergétique de ce secteur.

Une convention de partenariat pour la mise en œuvre du Plan Bâtiment Durable Centre a été signée entre le Conseil Régional Centre, la Préfecture de Région, l'ADEME et le Plan Bâtiment Durable en 2013.

Le Centre est **la quatrième région à installer officiellement son Plan Bâtiment Durable.**

Ce partenariat permettra la **mobilisation coordonnée et forte des pouvoirs publics pour la rénovation énergétique en région Centre** et **l'association forte du monde professionnel.**

La rénovation thermique des bâtiments du territoire régional est la priorité de notre Plan Energie-Climat. La Région a financé la création de Plateaux Techniques de formation à l'Energie, qui permettront de former les professionnels du secteur aux nouveaux gestes techniques de la rénovation thermique.

En région Centre, les Espaces Infos Energie sont portés par 6 structures, une par département et ont vu leur nombre de conseillers progresser régulièrement, conformément aux objectifs du partenariat ADEME/Région, entre 2007 et 2013, pour

passer de 13 à 19 conseillers. En 2013, les Espaces Infos Energie ont étendu leur champ d'intervention en matière de conseils neutres et objectifs aux particuliers, avec la mise en place des Points Rénovation Info Service (PRIS) dans le cadre du Plan de Rénovation Energétique de l'Habitat lancé en juillet. Les PRIS permettent une meilleure articulation entre les interventions de l'ANAH et les soutiens mis en place par la Région (le diagnostic Energétis, le prêt à taux 0% Isolaris) et les autres collectivités locales.

Plateaux techniques de formation Energie/ Développer une offre de formation aux métiers de la transition écologique

La Région a défini cinq secteurs prioritaires en termes de développement de l'offre de formation régionale. Promouvoir la transition énergétique constitue le deuxième axe.

La Région a ainsi la volonté de densifier son offre de formation, à tous niveaux, dans le secteur des énergies de demain. C'est pourquoi, entre la rentrée de 2011 et celle de 2014, huit nouvelles offres de formation en apprentissage dans le secteur de l'environnement et des énergies renouvelables ont été ouvertes, ce qui correspond au total à 119 places proposées chaque année. Depuis leur ouverture, 153 apprentis ont été formés ou sont en cours de formation. La Région a mobilisé 710 000 € pour la formation de ces jeunes.

La formation des professionnels aux techniques de rénovation thermique et aux énergies renouvelables est également soutenue, en lien avec le dispositif national ADEME Praxibat. La Région accompagne la création de plateaux techniques de formation dans les domaines des enveloppes bâtiments et énergies renouvelables, avec des aides à l'investissement en matériels, un accompagnement des organismes de formation autour de plateformes mutualisées, plateaux accessibles à tous les publics à former : élèves et apprentis en formation initiale, demandeurs d'emploi, salariés...

Au total sur 2012 et 2013, ce sont 19 projets qui ont été déposés et 15 plateaux techniques couvrant les 9 thématiques qui sont :

- parois (enveloppe du bâtiment/ étanchéité à l'air)
- ventilation
- éclairage
- solaire thermique
- solaire photovoltaïque
- bois-énergie
- pompes à chaleur
- géothermie (volet capteurs souterrains)
- éco-construction (dont construction paille)

Un même plateau technique regroupe plusieurs thématiques et associe à minima un CFA ou un lycée. La carte détaillée des plateaux techniques est jointe en annexe 1.

La Région a financé les équipements à hauteur de 500 000 € et a apporté une aide supplémentaire de 110 000 € pour le volet « ingénierie de formation », accompagnement des formateurs pour un travail collectif et les établissements pour la mise en place opérationnel du partenariat et de la mutualisation d'un outil de formation.

L'Equipe Régionale pour l'Efficacité Energétique dans les Lycées (EREEL)

Le travail engagé avec le Contrat de Construction Durable et l'objectif de 15 M d'€ de travaux en efficacité énergétique sur le patrimoine des lycées a amené à la constitution d'une équipe spécifique et formée aux enjeux d'une meilleure gestion de l'énergie sur nos bâtiments. Le recrutement d'une ingénieure thermicienne et la création de l'EREEL illustrent cette volonté et le changement dans l'administration régionale. A ces

compétences internes s'ajoutent les expertises externes que la Région mobilise pour orienter ses projets et mieux éclairer les choix dans le cadre des jurys de concours.

Du point de vue de la gestion de nos bâtiments, le contrat de performance énergétique ainsi que l'équipe régionale pour l'efficacité énergétique des lycées prennent en charge l'exploitation énergétique de 34 lycées. Sur ces sites, les services de la Région ont mis en place une surveillance particulière pour s'assurer que nous nous nous inscrivons dans une dynamique de réduction des consommations et des gaz à effet de serre. Les résultats 2013 du CPE seront communiqués à l'occasion de la CPR de septembre 2014.

Lycée Jean Zay : un nouveau bâtiment innovant

En septembre, la Région met à disposition du lycée Jean Zay un nouveau bâtiment de vie scolaire aux caractéristiques techniques innovantes ; il est à ossature bois éco-certié, présente une conception bio climatique pour optimiser les apports et les déperditions de chaleur ; il est particulièrement bien isolé et a été mis à l'épreuve de tests d'étanchéité à l'air pour répondre aux exigences de la RT 2012 et devenir passif c'est-à-dire lui-même producteur d'énergie grâce à l'installation de 90 panneaux photovoltaïques en toiture.

A ce projet s'ajoute les réalisations de chantiers importants comme la démolition/reconstruction du gymnase du lycée Augustin Thierry de Blois, les travaux sur l'isolation des façades et la gestion technique centralisée du lycée Paul Louis Courier de Tours, les travaux de restructuration de l'externat du lycée Du Chesnoy.

Lycéens citoyens et l'Agenda 21

Le dispositif Lycéens-Citoyens se développe dans les lycées, en particulier sous forme d'Agenda 21 de Lycée. Les lycées utilisent le dispositif Lycéens-citoyens/Agenda 21 pour engager un travail de diagnostic, de sensibilisation et d'actions. En 2013, les 16 lycées engagés sur la thématique agenda 21 se sont réunis pour une journée d'échange et de partage d'expériences. Les projets de ces lycées sont financés à hauteur de 5 500€ et sont accompagnés par une structure de l'économie sociale et solidaire du territoire. Les élèves et adultes référents bénéficient d'une formation.

II. Les questions de l'égalité et de la solidarité deviennent de plus en plus cruciales

Pour un territoire d'excellence en matière d'égalité professionnelle femmes / hommes

L'opération **EGAL'O CENTRE**, pilotée par la Région aux côtés de l'Etat, vise à prévenir toute forme de « décrochage professionnel » pour les personnes qui prennent un congé parental ou interrompent leur activité à la naissance de leurs enfants. Conduite en 2013/2014 sur les zones d'emploi de Tours, Châteauroux, Le Blanc, Bourges et Montargis, cette expérimentation permet de sécuriser les parcours professionnels : des prestations et un accompagnement « sur-mesure » sont proposés pour anticiper et construire son retour en emploi. Grâce à la mobilisation coordonnée des acteurs locaux, l'accès à des formations pendant cette période de « congé parental » est ainsi rendu plus lisible, plus facile et plus complet. Parallèlement, les entreprises sont accompagnées pour mettre en œuvre leurs obligations et les dépasser au bénéfice de leurs salarié-e-s. Enfin, au travers des Contrats de solidarité territoriale, la Région soutient le développement de modes de garde sur les territoires.

Etude-actions « lutte contre les discriminations liées à l'origine dans la formation initiale »

Les discriminations sont un phénomène méconnu et complexe qui s'enracine dans les inégalités. Face à ce défi, le GIP Alfa Centre a été missionné en 2012-2013 pour réaliser une « étude - actions » sur la lutte contre les discriminations liées à l'origine dans l'orientation et la formation. Conduite de manière participative, la feuille de route s'est dessinée avec des jeunes, des professionnel-le-s et des partenaires au fur et à mesure qu'ils s'impliquaient dans cette démarche d'un genre nouveau, tournée vers l'action. Plus de 1 300 acteurs ont ainsi été sensibilisés et ont acquis des compétences pour transformer leurs postures et pratiques. Tou-te-s ont contribué à forger une « **boîte à agir** » (<http://www.prevenirlesdiscricentre.org>). Enfin, **60 propositions** concrètes ont été formulées à destination des élu-e-s pour faire bouger les lignes en région.

Projet Alimentation en Eau Potable en Mauritanie

Dans le cadre de l'action de coopération décentralisée entre la Région Centre et l'Association des Maires et Parlementaires du Gorgol en Mauritanie, l'hydraulique villageoise a été retenue comme un axe d'intervention prioritaire. En zone sahélienne, l'accès à l'eau potable reste un défi à relever tant les populations se trouvent empêchées face à cet enjeu de santé publique et de lutte contre la pauvreté. Aussi, en partenariat avec le GRDR (Groupement de Recherche pour le Développement Rural), chargé de la mise en œuvre du projet, il a été convenu de réaliser un programme pluriannuel d'équipements destinés à offrir aux populations les plus démunies un accès à l'eau potable. Il est à noter que cette démarche est soutenue par l'Union européenne (Facilité Eau) et par l'Agence de Bassin Loire-Bretagne. Les objectifs généraux du projet s'inscrivent dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et visent à améliorer durablement l'accès à l'eau et à l'assainissement dans 24 localités rurales du Gorgol. Les actions conduites visent à :

- 1- Rendre disponible les ressources en eau en quantité et qualité suffisante ;
- 2- Favoriser l'alimentation en eau potable pérenne et de qualité accessible aux populations locales ;

- 3- Favoriser, pour les ménages, l'accès à des infrastructures sanitaires adaptées à leurs besoins et leurs capacités ;
- 4- Sensibiliser les ménages à de nouveaux comportements garantissant une bonne hygiène et une meilleure santé ;
- 5- Améliorer la maîtrise d'ouvrage communale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ;
- 6- Mettre en place un cadre de concertation entre les acteurs de l'eau et l'assainissement à l'échelle communale, régionale et nationale.

Développer des Maisons de Santé

Le programme de construction et d'équipements de 51 Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) a été poursuivi. 11 ont été validées en 2013 et 38 sont d'ores et déjà opérationnelles. La Région soutient les territoires s'engageant dans l'élaboration d'un projet territorial de santé, comme les Pays Vendômois, Vierzon, Perche, Issoudun, signataires d'un Contrat Local de Santé. Elle organise la mise en réseau de porteurs de projets de MSP, via notamment la Conférence annuelle des MSP, qui réunit chaque année depuis 2012 plus de 135 personnes (dont en 2013 20% d'étudiants, et 23% de professionnels et acteurs de la santé).

« Assure ton avenir » : Lutte contre le décrochage scolaire

« Assure ton Avenir ! » a pour ambition d'identifier puis de « raccrocher » les jeunes en situation de décrochage scolaire et pour lesquels nos institutions ne trouvent pas de solution. En 2013, 70 % des 3 500 jeunes concernés ont intégré une formation (voie scolaire, apprentissage, formation continue), dont 20 % sont pris en charge par le réseau des missions locales.

Après « Assure ta Rentrée », l'opération emblématique fédérant les partenaires de l'orientation pour trouver des solutions aux jeunes sans projet de formation à la rentrée scolaire, la Région réaffirme son engagement pour l'insertion de tous les jeunes et propose un projet décliné en trois grandes actions :

- Un soutien à l'activité des vingt plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs
- Des parcours « Assure ton Année ! » pour « remettre en selle » les jeunes avant de les réinscrire dans des parcours de formation qualifiants. En 2013, 75 % des jeunes concernés retournent en formation qualifiante.
- « Accroche-toi, décroche ton Bac », pour permettre aux triplants de Terminale de re-préparer le Bac et obtenir le précieux sésame, indispensable pour une poursuite d'études. En 2013, 85% des jeunes décrochent leur Bac.

Fonds Réactif Emploi- Formation

Ce dernier propose une méthode d'intervention nouvelle pour mettre en place, de façon souple et réactive, des solutions :

- pour la qualification des demandeurs d'emploi,
- aux besoins économiques des acteurs du territoire régional exprimant des besoins de recrutement à court terme.

Les propositions d'action sont identifiées au plus près des territoires par la Région avec les acteurs économiques, les services de l'Etat, Pôle emploi, les Missions locales...

En 2013, première année du dispositif, 820 places ont financées dans ce cadre, principalement dans les secteurs de l'agriculture, du bâtiment et travaux publics, de l'industrie, l'hôtellerie-restauration et l'aide à la personne.

III. Dans un monde où les ressources planétaires sont menacées, le seul vecteur de progrès réside dans les capacités d'initiative de l'humanité.

Démarche « Ambitions 2020 »

L'année 2013 a été celle de la mise en place de la démarche « ambitions 2020 ». Les enjeux et priorités d'action en matière d'aménagement du territoire sont définis de façon participative, en choisissant l'échelle des bassins de vie du SRADDT, en associant les forces vives (responsables politiques, acteurs économiques, syndicaux et associatifs) ainsi que les habitants. Cette démarche a été conduite en 2013 sur 11 bassins. 22 comités de pilotage associant les acteurs du territoire se sont tenus et 11 forums participatifs ouverts à la population ont réuni chacun entre 80 et 180 participants, soit au total plus de 1 300 personnes mobilisées.

Les enjeux et priorités retenus fournissent un cadre aux Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale. Ces derniers permettent à la Région et aux Pays et Agglomérations concernés d'identifier les investissements et les actions qui seront mis en œuvre pour répondre aux enjeux du territoire. Cette démarche participative contribue fortement à faire des bassins de vie des territoires durables, reprenant les grandes priorités régionales : biodiversité, TIC, logement, maisons de santé, transition énergétique ...

Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale (CRST)

La Région avait incité les acteurs locaux, dans le cadre des Contrats de 3^{ème} génération, d'inscrire la biodiversité comme une thématique à traiter, notamment en finançant l'élaboration de stratégies « trames vertes et bleues ».

La plupart des territoires ont réalisé cette cartographie, accompagnée de plans d'actions, qui leur permettent désormais de déployer les interventions en direction de la préservation et de la mise en valeur de la biodiversité.

C'est pourquoi, dans le cadre des Contrats régionaux de Solidarité Territoriale, au minimum 5% des crédits doivent être fléchés vers cette thématique transversale, afin d'accompagner la déclinaison de la Stratégie Régionale Biodiversité (études, aménagements ou restauration de corridors écologiques, plans de gestion différenciée des espaces verts, préservation de la biodiversité domestique...) avec notamment les trames vertes et bleues locales et la mise en œuvre de leur plan d'actions.

Ont également été introduites des conditionnalités : plan de gestion différenciée et limitation des espaces perméables pour le financement d'espaces publics, engagement des signataires du contrat dans la limitation des surfaces artificialisées, engagement dans la charte 0 pesticide pour les pôles, bonification agriculture biologique, bonification surfaces perméables...).

ID en Campagne

Les Contrats Régionaux de Solidarité sont complétés par un dispositif qui vise à soutenir les initiatives territoriales en faveur du développement local. Associations, entreprises, individus, sont invités à prendre des initiatives qui pourront être financées en mobilisant jusqu'à 10% de l'enveloppe des CRST.

ID en Campagne répond à l'objectif de mettre en mouvement les territoires ruraux-par la mise en réseau d'acteurs

- par l'innovation et l'expérimentation
- par l'ancrage au territoire

A ce jour 80 initiatives ont été sélectionnées sur la région, fédérant environ 300 projets.

Ces initiatives construites collectivement ciblent des domaines d'intervention très divers tels que

- démarches économiques autour des circuits courts, valorisation des ressources locales, de l'économie circulaire, l'eco construction (plus de 47% des ID en campagne)
- services de proximité en direction des jeunes, des personnes âgées des demandeurs d'emploi (17% des ID en campagne)
- projets autour de l'environnement naturel, de la biodiversité locale, de la culture et du patrimoine remarquable, de la mémoire et du lien entre génération (35% des ID en campagne)

Ont également été introduites des conditionnalités : plan de gestion différenciée et limitation des espaces perméables pour le financement d'espaces publics, engagement des signataires du contrat dans la limitation des surfaces artificialisées, engagement dans la charte 0 pesticide pour les pôles, bonification agriculture biologique, bonification surfaces perméables...).

Projets artistiques et culturels de territoire (PACT)

L'objectif des « P.A.C.T. Région Centre » est de permettre la mise en place d'un projet culturel par une ou plusieurs communautés de communes, une association œuvrant sur un territoire intercommunal ou un parc naturel régional en s'adaptant aux spécificités territoriales et en prenant en considération les orientations de la politique culturelle régionale. Le nombre d'habitants du territoire concerné ne pourra être inférieur à 5 000. La construction du P.A.C.T. s'appuie sur un état des lieux culturel et artistique du territoire. La définition du projet culturel se fait par la concertation entre élus locaux et le cas échéant avec des acteurs culturels du territoire.

Ainsi, un P.A.C.T. peut consister en un contrat de soutien à des manifestations culturelles tels que des spectacles, festivals, résidence d'artistes, expositions, projection de films art et essai (durée de trois ans, éventuellement renouvelable permettant ainsi un soutien financier durable), et/ou en un Contrat d'émergence et de développement – C.E.D. (durée d'un 1 an, renouvelable 2 fois).

Domaine de Chaumont-sur-Loire

La Région, propriétaire du Domaine de Chaumont sur Loire depuis 2007, a mis en œuvre un projet de développement culturel ambitieux. Valorisation du patrimoine, rénovation d'équipements garants d'un accueil de qualité, création de nouveaux jardins sont au cœur d'un projet qui a permis un développement important du nombre de visiteurs. Entre autres actions, le Domaine fait preuve d'un comportement écologique exemplaire (compostage, désherbage biothermique, limitation des machines polluantes...). Il présente un jardin potager expérimental accueillant des espèces anciennes. Accueillant « arbres remarquables » et collections exceptionnelles d'insectes, le Domaine est un refuge de la Ligue de protection des oiseaux. Au-delà, le contenu de la formation et des visites-conférences garantissent une éducation au développement durable tant des professionnels que des scolaires et visiteurs.

L'agenda 21 du GIP alpha centre

Le GIP Alfa Centre outil, au service des politiques régionales de formation tout au long de la vie, est directement concerné par la nécessaire transition écologique de l'économie et plus particulièrement par l'évolution des métiers et des compétences. La formation permet d'anticiper et de réfléchir les mutations à venir issue de la transition écologique de l'économie et des territoires.

Elaborer un agenda 21, en cohérence avec celui de la collectivité régionale, a été l'occasion de disposer d'une méthode partagée inscrivant les priorités du DD, tant dans la vie de la structure (Un gip éco-responsable et bien vivre au GIP) que dans nos interventions dans le champ large de la relation emploi-formation (un GIP qui coopère dans les territoires autour de l'économie verte).

Avec l'appui de l'association 4D, l'ensemble de l'équipe du GIP ainsi que des administrateurs ont été mobilisés autour d'un état des lieux et d'une réflexion stratégique, débouchant sur un plan d'actions, voulu resserré mais ambitieux.

Parallèlement et en cohérence avec cette démarche, le GIP a construit en 2013 un plan de professionnalisation autour de l'économie verte et des métiers verts qui a connu un succès important, signe d'une attente forte des acteurs de la formation de pouvoir s'inscrire dans cette perspective.

Appel à projets régionaux pour la recherche

Grâce à ses Appels à projets de recherche, la Région soutient la recherche fondamentale aussi bien qu'appliquée.

L'Appel dit « d'initiative académique » contribue à apporter aux laboratoires les moyens nécessaires pour asseoir sur le long terme leur stratégie scientifique.

L'Appel dit « d'intérêt régional » concerne des projets qui s'inscrivent dans 5 orientations prioritaires (habitat de demain, déplacements et gestion des flux des personnes et des biens, nutrition santé bien-être, tourisme et loisirs, génie écologique et biodiversité), ou qui répondent à des besoins exprimés par la Région en articulation avec ses différentes politiques. La plupart des projets impliquent, au côté des laboratoires, des partenaires « non académiques » : entreprises, associations, collectivités territoriales, etc., qui bénéficient à terme des résultats des recherches, et qui souvent participent à ces recherches.

Etude de vals

Dans le cadre du Plan Loire, la Région accompagne les études de vals qui permettent une approche globale et concertée des risques d'inondation sur un territoire, une identification des enjeux concernés, et doivent aboutir à la définition des actions à mettre en oeuvre afin de réduire la vulnérabilité des territoires et des dommages en cas d'inondation. En 2013, la Région a financé une étude de vals sur le Giennois qui se poursuivra jusqu'en 2015.

La sensibilisation des scolaires au risque inondation par les Maisons de Loire

La prévention des inondations et le développement de la culture du risque apparaissent ainsi comme les enjeux majeurs du futur Plan Loire. Dans ce cadre, la Région a souhaité expérimenter en 2013 avec les Maisons de Loire, un programme de sensibilisation des scolaires au risque inondation. 24 classes ont bénéficié d'une animation constituée d'une demi-journée en salle pour comprendre le fonctionnement des crues et d'une demi-journée de terrain.

La Conférence Régionale de la Jeunesse

En 2013, La Région a également poursuivi son travail d'animation auprès de la **Conférence Régionale de la Jeunesse**, instance de participation citoyenne de jeunes créée en 2011. En associant particulièrement ses membres à divers travaux et en les sollicitant pour rendre un avis sur des politiques régionales, la Région a renforcé le travail de communication en direction de jeunes et de prise en compte de la dimension « jeune » à travers la parole qui leur a été donnée notamment lors de l'élaboration du plan « avenir jeunes en région Centre ». Huit avis ont été rendus en 2013, salués par leur qualité par les élu-e-s régionaux, sur des rapports présentés en plénière par le président du Conseil Régional et impliquant la jeunesse : plan de mobilisation pour l'emploi et le développement économique, Parcours d'Europe, Ci'T Lycées, le schéma régional de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante, la politique régionale du logement et la mise en œuvre du plan avenir jeunes en région Centre. Par ailleurs, à leur initiative, trois projets qui croisent les enjeux affichés par la Région ont été mis en œuvre:

- la rédaction d'un écologeeek (outil sur les bons gestes écolo à tenir),
- la réalisation d'une vidéo sur la mixité femmes/hommes dans les formations et les métiers,
- l'élaboration d'un livret de jeux pour prévenir les discriminations à l'embauche en raison de l'origine.

Réseau régional Territoires durables et accompagnement des agendas 21 des collectivités

Animé par la Région, le réseau Territoires Durables réunit environ 250 collectivités de la région, soit 600 personnes (élus et techniciens). Il vise l'échange d'expériences et la valorisation des pratiques exemplaires en matière de développement durable. A cet effet, en 2013, plusieurs rencontres ont été organisées sur la trame verte et bleue, le bois-énergie, la mobilité, la précarité énergétique.

En parallèle, la Région accompagne l'élaboration des agendas 21 locaux des collectivités à travers une mission de sensibilisation et de diagnostic préalable d'une part, et un soutien financier à l'élaboration d'un agenda 21 d'autre part. En 2012-2013, 17 collectivités ont bénéficié de la mission de sensibilisation préalable, et en 2013, 8 collectivités ont bénéficié d'un soutien de la Région pour réaliser leur agenda 21.